

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

DECISION N° 20260209_P_035
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20250218_D_006 du Conseil Communautaire du 18 février 2025 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Famille Enfance Jeunesse et Prévention de le Délinquance

Objet : Signature d'une convention avec Sophie ROCHAND « Ostéopathe » pour des interventions accompagnement et éveil à la motricité de l'enfant (0-3 ans) dans le cadre du FPT (Fonds Publics des Territoires) du projet « Valorisation du métier d'assistante maternelle » en faveur des enfants et assistantes maternelles qui fréquentent les Relais Petite Enfance du Territoire.

Le Président,

N° 20260209_P_035

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

SOPHIE ROCHAND
3 Boulevard du Poyet
42170 Saint Just Saint Rambert

Pour la mise en place d'interventions éveil et motricité de l'enfant (0-3 ans) en faveur des enfants et assistantes maternelles qui fréquentent les Relais Petite Enfance du territoire.

Date : de février à mai 2026

Participants : Enfants et Assistantes Maternelles qui fréquentent les Relais Petite Enfance du territoire

Lieu : RPE : Saint Just Malmont, Saint Didier en Velay, Aurec sur Loire, Pont Salomon

Montant : 1530€ TTC frais de déplacement inclus

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Ou sous-préfecture

Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 9 février 2026

Le Président,

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20260209-20260209_P_035-AU
Reçu le 02/03/2026